

Contenu

- Notice décrivant le terrain et présentant
le projet et ses aménagements

PC4 - NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET ET SES AMÉNAGEMENTS

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS



ELAWAN ENERGY
6, place de la madeleine
75008 PARIS

Notice décrivant le terrain et présentant le projet et ses aménagements

Etat initial du terrain et de ses abords

Situation géographique

Ce dossier présente le projet de réalisation de la centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Pierre-le-Moutier, dans le département de la Nièvre (58), en région Bourgogne-Franche-Comté. Il est situé sur des terrains privés, aux lieux-dits « Les prés du Bennancy » et « Le Bennancy ». Le site d'étude est localisé en partie ouest de la commune de Saint-Pierre-le-Moûtier, à environ 750 m au sud-ouest du centre du village. La centrale solaire occupe une superficie totale de 10.8 hectares et est divisée en deux zones (une Nord et une Sud) qui feront l'objet de deux demandes de permis de construire comprenant deux cerfas. La superficie de la zone Nord est de 6,5 hectares, la superficie de la zone Sud est de 4,24 hectares.

Présentation générale

Le projet de centrale photovoltaïque de Saint-Pierre-le-Moûtier s'implante dans un secteur majoritairement agricole, en continuité sud de la commune. Le site d'implantation est un terrain arboré par de jeunes prébois, des haies et des fourrés. Le relief du site est peu marqué. L'emprise du projet solaire évite l'ensemble des enjeux environnementaux et topographiques considérés comme forts, notamment un talus arboré situé en partie nord-est et des haies vives et des abords de pelouses préservés en partie sud ouest. Le site est caractérisé par le fait qu'il soit traversé par une voie de chemin de fer. Il est situé sur un ancien délaissé ferroviaire SNCF aujourd'hui déclassé.

Le paysage : végétation et constructions

L'aire d'étude rapprochée s'inscrit dans un territoire marqué par les paysages bocagers sur la plaine de l'Allier. Le site du projet est lui-même situé à environ 750 m au sud-ouest du centre du village de Saint-Pierre-le-Moutier. Les parcelles concernées par le projet sont traversées par la ligne ferrée Moret/Veneux-les-Sablons/Lyon-Perrache.

L'accès de la zone Nord du projet s'effectue depuis un portail situé au nord-est de la zone. Ce portail est accessible depuis la RN7 en empruntant la sortie de Saint-Pierre-le-Moûtier, donnant sur la route de Moulins puis sur la RD272. Le trajet entre la sortie de la RN7 et ce portail est d'environ 2 km. L'accès à la zone Sud du projet s'effectue depuis le sud de la zone, par un chemin carrossable accessible par la route de la Planté (elle-même accessible depuis la route de RD272 en suivant l'itinéraire d'accès au carrefour du Panama). Le trajet entre la sortie de la RN7 et ce portail est d'environ 2,7 km.

Les haies qui entourent le site empêchent la visibilité du parc depuis les différents quartiers d'habitations et le paysage lointain.

Insertion du projet dans son environnement

Aménagement du terrain

La centrale solaire utilise 10.8 hectares du terrain sur environ 18 hectares de terrain disponible. Lors de la conception de la centrale, plusieurs zones ont été évitées car elles présentaient les enjeux écologiques les plus forts, notamment :

- Une « zone topographique » un talus arboré situé en partie nord-est
- Une « zone écologique » constituée de haies vives et des abords de pelouses préservés en partie sud ouest.

Enfin, pour accéder au site, le projet est accessible par une voie carrossable suffisamment dimensionnée pour accueillir les véhicules nécessaires à l'implantation de la centrale. L'accès au site depuis la RN7 se fait aisément (2 km pour la zone Nord et 2.7 km pour la zone Sud).

Eléments constitutifs de la centrale photovoltaïque

La centrale photovoltaïque est constituée de structures de panneaux solaires fixes au sol. Elle est divisée en deux zones :

- une zone Nord constituée de 2 postes de transformation électrique et d'un poste de livraison (implanté en limite de propriété à l'entrée de la zone Nord du site) qui sert à distribuer l'électricité produite vers le réseau national.
- une zone Sud constituée d'un poste de transformation électrique et d'une citerne de 60 m³. Tous ces éléments sont situés sur le terrain, à l'intérieur d'une surface clôturée.

Le poste de livraison doit être accessible depuis une voie publique, il est donc placé dans la continuité de la clôture, juste à côté du portail d'accès Nord à la centrale. Cet emplacement laisse suffisamment d'espace pour qu'un véhicule de maintenance stationne devant le portail sans gêner la circulation. Les dimensions du poste de livraison sont les suivantes : 2,65 m de haut, 7,2 m de long et 2,5 m de large. Afin d'assurer sa bonne intégration dans un environnement naturel, la couleur choisie pour ce bâtiment est verte foncé RAL 6009.

Le site est occupé par une surface équivalente d'environ 5,35 ha de panneaux photovoltaïques (surface dite projetée). Les panneaux photovoltaïques sont de couleur foncée, proche du bleu marine ou du gris anthracite. Les structures de support des panneaux mesurent 2,8 m de haut. Les matériaux utilisés sont l'acier et l'aluminium, les structures sont espacées 2,5 m.

Entre la clôture et la zone d'implantation des panneaux, un espace périphérique, est prévu. Cet espace périphérique constitué de deux parties :

- Une piste dite lourde, nécessaire à la circulation d'engins lourds et au transport des postes de transformation électrique jusqu'à leurs emplacements. En zone Nord, la piste lourde relie le portail, le poste de livraison, les postes de transformation et l'espace périphérique. Elle mesure 240 mètres. En zone Sud, la piste lourde relie le portail, le poste de transformation électrique, la citerne incendie et l'espace périphérique. Elle mesure 342 mètres. Ces pistes lourdes seront constituées de grave compactée.
- Une piste légère permet de finir le tour des parties de la centrale, pour la circulation d'un véhicule léger de maintenance tout autour de la centrale. La longueur de celle-ci fait 594 m pour la zone Nord et 224 m pour la zone Sud.

Les trois locaux de transformation électrique seront disposés à proximité des pistes renforcées, leurs dimensions sont les suivantes : 2,9 m de haut, 6,06 m de long et 2,44 m de large. La couleur prévue pour ces bâtiments est gris RAL 7003.

Une clôture de 2 m de haut entoure entièrement la centrale, cela correspond à un linéaire de 1 186,9 mètres pour la zone Nord et de 1 405,9 mètres pour la zone Sud. La clôture prévue est de couleur verte RAL 6009. Cette enceinte grillagée est percée de plusieurs portails d'accès répartis sur la centrale, d'une largeur de 5 mètres, du même coloris que la clôture.